

Communiqué de presse

Nice, le mercredi 23 septembre 2015

Un Organisme de Sécurité sociale engagé dans une démarche de qualité

Le Régime Social des Indépendants (RSI) Côte d'Azur est le 1^{er} **organisme de Sécurité sociale à renouveler son certificat qualité selon la Norme ISO 9001 version 2015** pour l'ensemble de ses activités.

Ce renouvellement vient confirmer le sens de la démarche engagée par la caisse RSI Côte d'Azur dans un contexte économique et social difficile, au moment où les principes fondateurs de la Sécurité sociale sont contestés.

Un parcours certifié

C'est à l'initiative de Monsieur Benoît Serio, Directeur Régional, que la caisse RSI Côte d'Azur est certifiée selon la norme ISO 9001 depuis 2007. Parallèlement, la caisse a également obtenu le diplôme C2E (Engagement vers l'Excellence) de l'European Foundation for Quality Management (EFQM) en 2012.

Ce que représente cette certification pour la Sécurité sociale

Il n'est pas rare d'entendre dire que l'ISO 9001 est plus adaptée au monde industriel qu'à la protection sociale, l'ISO 9001 s'appuie sur des principes fondateurs qui ne sont pas l'apanage de l'industrie tels que le leadership, l'écoute client, l'amélioration continue...

La version 2015 invite les organismes à analyser le contexte dans lequel ils évoluent (enjeux internes et externes) et à élargir leur réflexion aux acteurs qui pourraient avoir une influence sur leurs activités : les parties intéressées pertinentes. La norme ISO 9001 : 2015 incite à une meilleure prise en compte des risques et des opportunités, à adapter la démarche qualité pour mieux servir la stratégie de l'organisme et maîtriser l'intégralité de la chaîne permettant de servir les intérêts des assurés.

Cette certification est la reconnaissance des actions mises en place par le RSI Côte d'Azur depuis près de 10 ans avec comme objectifs : d'améliorer la qualité de service auprès des travailleurs indépendants, de gérer les risques en cohérence avec les politiques publiques, de développer la performance du régime.

Dans un contexte d'évolution rapide cela permet d'anticiper et d'évaluer les enjeux extérieurs pour améliorer les procédures internes.

À propos du Régime Social des Indépendants

Le RSI assure une mission de service public - la protection sociale obligatoire des chefs d'entreprise indépendants actifs et retraités (artisans, industriels, commerçants et professionnels libéraux) et de leurs ayants droit : assurance maladie-maternité, prévention et action sanitaire et sociale pour tous ; retraite, invalidité-décès et indemnités journalières pour les artisans, industriels et commerçants.

Il recouvre 15,9 milliards de cotisations auprès de 2,8 millions de cotisants et verse 17,7 milliards d'euros de prestations (la différence est compensée par des transferts de solidarité).

Le RSI se compose d'une caisse nationale et de vingt-neuf caisses régionales. 912 administrateurs élus et 5 500 agents sont au service des 6,3 millions d'assurés.

Le RSI Côte d'Azur c'est : 270 278 ressortissants, 688 522 000 € de cotisations encaissées, 698 370 000 € de prestations versées.

Contact presse

Elodie Tournay – 04 97 25 77 09 – elodie.tournay@coteazur.rsi.fr

Caisse RSI Côte d'Azur
455, promenade des anglais
Immeuble Le Phoenix
06200 - NICE

www.rsi.fr/coteazur